

Assemblée Générale Ordinaire annuelle **du vendredi 10 mars 2006**

de 19h00 à 21 h 00

Espace Rive Droite

47 rue du 14 juillet

Ordre du Jour

I Rapport moral activités 2004 et 205 : présentation, discussion et adoption.

- 1. gestion des dossiers en cours relatifs aux installations classées nuisantes et à risques : (SFM-GMC_ALTIS).**
- 2. Nuisances aériennes**
- 3. Soutien aux riverains et association des Portes d'Essonne**
- 4. enquête publique PLU**
- 5. SCI Chevalier**
- 6. discussion et adoption du rapport moral par l'assemblée.**

II Rapport financier exercice 2004 et 2005 : présentation, discussion et adoption.

III Orientations futures 2006: présentation, discussion et adoption.

IV Budget financier 2006 : présentation, discussion et adoption.

V Renouvellement du bureau de l'association.

PA
15/3
ST

-I Rapport Moral

Ce rapport reprend celui de l'exercice 2004 et le complète avec celui de l'année 2005. L'assemblée générale de 2005 s'était tenue au domicile de son président pour des raisons d'indisponibilité de plusieurs de ses membres à la date initialement retenue pour cette AG.

Rappel général : Depuis sa fondation en 1983, l'association Corbeil-Essonne-Environnement témoigne d'une volonté et d'une énergie toujours renouvelée :

à rechercher l'information utile et nécessaire aux citoyens de Corbeil-Essonne en général, et aux adhérents de Corbeil-Essonne-Environnement en particulier, pour que ceux-ci puissent se former une opinion, que l'Association puisse donner son avis sur les sujets d'intérêt général les concernant (par exemple en centre ville, les problèmes de circulation ou les installations classées nuisantes et dangereuses), et -si nécessaire- intervenir pour obtenir le respect de la législation applicable,

à lutter pour réduire les pollutions et écarter les risques existants au quotidien et à prévenir celles et ceux qui pourraient survenir dans notre ville à l'avenir, tel le couloir aérien ou la construction d'un silo-plat en zone inondable, en participant aux différentes enquêtes publiques, PLU, PDU, PPRi à venir de manière à relayer l'information aux Corbeil-Essonnois.

à travailler sur une meilleure qualité de vie pour tous dans nos quartiers, par exemple en adhérant au collectif sur les liaisons douces (Fédération des Circulations Douces en Essonne, Droits du Piéton), et en travaillant avec les associations départementales (Essonne Nature Environnement.) et régionales (Ile De France Environnement).

1. Installations Classées : au cours de l'année écoulée, l'action de CEE s'est concrétisée par la poursuite des actions engagées concernant les usines en centre ville (installations classées à risques industriels) et par de nouvelles actions (dont à ce sujet, des contacts avec la municipalité et demande d'audit environnemental.):

1.1 S.F.M.-G.M.C.:

1.1.1. Par ailleurs, le recours déposé devant le TAV par un riverain en 1991 en raison des nuisances sonores excessives constitutives d'un trouble anormal de voisinage a abouti en 1997 à un jugement fixant un seuil de démission sonore de 45,5 dBA et ordonnant **une campagne annuelle de mesures sonores qui a eu lieu cette année le 27 mars 2005.**

1.1.2. Janvier 2003, l'association à la majorité de ses membres a décidé de tourner la page de l'action juridique pour s'engager dans une Charte de bon voisinage avec le groupe Soufflet et l'installation de meunerie des Grands-moulins de Corbeil.

1.1.3. Cette Charte mise au point durant tout l'automne 2002 signifie une volonté de transparence en termes d'informations et de communication entre les signataires.

1.1.4 Le suivi avec les Grands Moulins de Corbeil a donné lieu en une présence active de CEE lors de la campagne de mesures de bruits le jeudi 27 mars 2003 : les diagnostics bruits issus de ces écoutes sur 5 points différents ont révélé fin juin un dépassement sensible > côté Seine. Les GMC se sont engagés avec un cabinet d'ingénierie spécialisé en acoustique à réduire ces bruits le plus rapidement possible, en tenant l'association au courant des travaux effectués.

1.1.5 les rendez-vous annuels s'effectuent désormais régulièrement avec un souci de franchise et de courtoisie tout en disant les choses comme elles doivent être dites : Le prochain RDV se tiendra le 15 mars 2006, suite à la campagne de relevés de bruits de l'automne dernier.

PH
2 JMS
/ JT

Corbeil Essonnes Environnement

ASSOCIATION déclarée sous le N° 83.237 (adhérente à Essonnes-Nature-Environnement)
27 Rue du 14 Juillet 91100 Corbeil-Essonnes tél: 01 60 75 56 14-

1.2. Altis. Une Nouvelle enquête publique s'est déroulée au printemps 2005 concernant une autorisation de forage dans les nappes fossiles du Néocomien et de l'ALBIEN. CEE a émis un avis négatif ce concernant le choix de l'opérateur, la Ste TERRE, chargée du forage et de l'entretien du puit. Les enjeux sont en effet considérables, cette nappe fossile étant susceptible d'alimenter la population locale en cas de pollution majeure de la SEINE.

2. Couloir aérien : une présence active de l'association aux réunions de l'ACNUSA. La participation de CEE via la Fédération Essonne Nature Environnement à la commission consultative de l'environnement de l'aéroport d'Orly.

3. Collectifs Pte D'Essonnes: L'association C.E.E. a soutenu l'action des collectifs de riverains et l'association ADRECE concernés par des projets immobiliers surdimensionnés ignorant des nouvelles règles de l'urbanisme, Loi sur l'air, sur l'eau, Liaisons douces, PPRi, et a dénoncé les assignations de la part du promoteur et de la Mairie faites aux associations ADRECE, CEE, et riverains, devant le Tribunal de Grande Instance. Ces actions ont démontré la pertinence des recours défendant l'intérêt général, la défense de l'intérêt public étant oubliée voire bafouée par la pression exercée sur les citoyens pour qu'ils renoncent à l'usage de leur droit au recours administratif, droit des citoyens le plus élémentaire.

Elles ont abouti en juin 2004 à la signature d'un compromis sous la forme d'un accord transactionnel avec le promoteur, la Ste Camar Finances, sur la modification du projet, le réaménagement des berges et le maintien des liaisons douces, en partenariat avec le SIARCE, syndicat intercommunal de gestion de la rivière Essonne et chargée de l'ingénierie de restauration des berges.

4. les liaisons douces : CEE en relation avec l'association Vélo-cité, l'association agréée reconnue d'intérêt national, « les Droits du Piéton », et la Fédération des Circulations douces en Essonne développe la concertation avec la Communauté d'agglomération Seine-Essonnes et les liaisons articulées autour des axes que constituent le pôle d'échange de la Gare de Corbeil-Essonnes, la N7 et la Seine.

Autres actions de CEE :

5. Juillet 2004, participation à l'enquête publique sur l'extension du centre commercial Art de Vivre à Corbeil-Essonnes

6. Janvier 2005, participation à l'enquête publique P.L.U., et Juillet 2005, recours gracieux contre le PLU adopté en juin par le conseil municipal méconnaissant le plan local de déplacement.

7. Janvier 2005, CEE soutient l'action des riverains de la rue Vigier contre une autorisation de travaux délivrée abusivement par le Maire à la SCI Chevalier, le pétitionnaire propriétaire d'un ancien local industriel ayant réalisé des travaux d'ouverture de fenêtres et autres aménagements, ce sans autorisation préalable, ce aux fins de transformer ce local en lieu de festivités et d'événementiels au mépris de toutes les règles élémentaires de sécurité et de bon voisinage

8. Février et juin 2005, visite de nouveaux Dépôts de produits chimiques sur le site d'ALTIS et participation à l'enquête publique sur le prélèvement dans la nappe du néocomien.

9. adoption du rapport moral par l'assemblée

pour *100%* à l'unanimité

contre

abstention

Corbeil Essonnes Environnement

ASSOCIATION déclarée sous le N° 83.237 (adhérente à Essonnes-Nature-Environnement)
27 Rue du 14 Juillet 91100 Corbeil-Essonnes tél: 01 60 75 56 14-

II-RAPPORT FINANCIER 2004: présenté par le trésorier, Pierre Michel

	Recettes 2004	Dépenses 2004	Recettes2005	Depenses2005
Adhésions à C.E.E. (dix euros)	270		300	
adhésion ENE		49		30
Adhésion FCDE		28		28
Adhésion ADRECE		50		20
Adhésion Droits des Piétons				26
Honoraires avocat		300		100
Frais téléphonique Poste photocopies		75		75
subventions,	0		0	
Versement exceptionnel	119		103	
Solde	502	502	307	307
résultat	0	0	0	0
Trésorerie en fin d'exercice	113.32		209.32	

Note :Le Crédit Mutuel prend désormais des frais de gestion aux associations

L'Assemblée Générale de CEE, réunie le 10 03 2006, décide à l'unanimité, sous réserve de validation définitive par le bureau, après avoir entendu le rapport financier du trésorier pour l'activité de l'association jusqu'à fin 2004, elle l'approuve et lui en donne quitus:

pour *100% unanimité*

contre

abstention

III RAPPORT D'ORIENTATION 2006.

PM
4 5/15 / 5/15

Corbeil Essonne Environnement

ASSOCIATION déclarée sous le N° 83.237 (adhérente à Essonne-Nature-Environnement)
27 Rue du 14 Juillet 91100 Corbeil-Essonne tél: 01 60 75 56 14-

Le Président, sur la base du bilan passé, rappelle:

- le besoin d'approfondir la connaissance des dossiers (tels: couloir aérien, intercommunalité, nouvelles réglementations <dont schémas d'urbanismes>, demandes PC & IC, ...);
- la nécessité d'acquérir une véritable légitimité et représentativité associative et de présenter demandes de subventions et d'agrément, tout en augmentant le nombre d'adhérents/soutiens;
- le souci d'éviter la confusion, préjudiciable pour l'association, de l'intérêt général qu'elle défend et des intérêts particuliers de ses membres.

Ceci entraîne :

- que les membres actuels promeuvent les adhésions (boule de neige), pour permettre le maintien et assurer l'accroissement de CEE
- que des actions simples et visibles continuent à être prises. Liaisons douces, Pedibus, Informations déchets, Ppri, nuisances aériennes, en relation avec les associations ADRECE, VELOCITE, FCDE, DROIT DES PIETONS, et toute autre association oeuvrant dans le sens de l'intérêt général ...

L'assemblée générale de CEE réunie le 10-03-06 décide à l'unanimité de mandater le président:

Résolution 1: pour intenter tout recours contre toute atteinte à l'environnement en général et contre les éventuelles autorisations de permis de construire liées à un urbanisme anormal et aux activités industrielles et/ou installations classées.

Résolution 2: pour rendre le site Internet opérationnel en liaison avec Ile de France Environnement, et en complément, un Petit bulletin, au moins deux fois par an, pour informer les adhérents et communiquer aux médias.

Résolution 3 : pour faire agréer l'association au titre d'association de défense de l'environnement, contribuer à la transversalité entre associations de manière à mutualiser les différentes cultures et pratiques associatives et étendre l'action de Corbeil- Essonne- Environnement sur toute la ville et les communes voisines, notamment les deux intercommunalités d'EVRY et de Seine-Essonne, .

IV. Budget financier 2006 :

Les cotisations 2006 resteront portées à 10 euros.

Il est envisagé une demande de subvention au conseil général de l'Essonne sur la base d'actions de d'information ou de formation auprès de jeunes scolarisés en école primaires ou au collège dans le cadre des journées de l'environnement ou d'autres projets associatifs développant l'intérêt général lié à l'environnement et le développement durable.

*V – ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

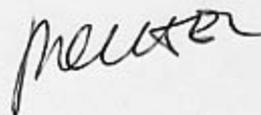
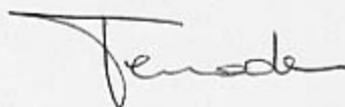
Jean-Marie SIRAMY reconduction	au poste de	Président
Jocelyne TERRADE reconduction	"	Secrétaire Générale
Pierre MICHEL reconduction	"	Trésorier
Hélène Pavamani reconduction	de Vice présidente	
Pascal Rose reconduction		de vice-président

Le Président La Secrétaire Générale Le Trésorier

Jean-Marie SIRAMY

Jocelyne TERRADE

Pierre Michel



PM